

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 7 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD jusqu'à 20h00, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Cécile DROUET, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h25, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Thierry BROSSARD à partir de 20h00 (Pouvoir donné à Anne FERRER) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h25 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

Absents : Gilbert NASARRE, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Nathalie LALLEMAND

OBJET : Travaux d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Échiré - Approbation et passation des marchés de travaux pour les lots n° 5, 7 et 9.

Le Maire expose.

Suite à la consultation des entreprises engagée le 10 octobre 2023 pour les travaux d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le Conseil Municipal par délibération du 15 décembre 2023 :

- a approuvé la passation des marchés de travaux pour les lots n° 1 à 4, 6, 8, 10 à 13 ;
- a décidé de relancer une consultation des entreprises pour les lots n°5 « COUVERTURE ZINC - ZINGUERIE - BARDAGE ZINC », n°7 « PLATRERIE - ISOLATION » et n°9 « CHAPE - REVETEMENTS DURS », déclarés sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre budgétaire, les montants des offres remises s'avérant être nettement supérieurs aux estimations du maître d'œuvre.

La nouvelle consultation a été lancée le jeudi 1^{er} février 2024 selon les mêmes modalités que la précédente, avec une date de remise des offres fixée au vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

Le Maire indique que 7 offres ont été reçues dans le délai imparti et jugées conformes.

Après contrôle et analyse des offres reçues pour les trois lots 5, 7 et 9,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **de retenir, comme offres jugées économiquement les plus avantageuses :**
- **Lot 5 « Couverture zinc - Zinguerie - Bardage zinc » :** l'offre de l'entreprise SAS JEAN ROBERT (86200 LOUDUN) pour un montant de 73 957,37 € HT soit 88 748,84 € TTC ;

- **Lot 7 « Plâtrerie – Isolation »** : l'offre de l'entreprise SAS SONISO (49300 CHOLET) pour un montant de 55 618,00 € HT soit 66 741,60 € TTC ;
- **Lot 9 « Chape - Revêtements durs »** : l'offre de l'entreprise SARL FAUCHEREAU (79303 BRESSUIRE) pour un montant de 22 896,57 € HT soit 27 475,88 € TTC ;
- **d'autoriser le Maire à signer les actes d'engagement ainsi que toutes les pièces de marchés des entreprises attributaires, pour les montants indiqués ci-dessus.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 15 mars 2024

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,
Nathalie LALLEMAND

Certifié exécutoire. 21 MARS 2024
Reçu en Préfecture le :
Notifié ou publié le : 22 MARS 2024